



4^E ÉDITION DE PLAISIRS D'HIVER LE SAMEDI 16 FÉVRIER! Un rendez-vous à ne pas manquer!

Venez nous rejoindre en famille le **samedi 16 février de 13 h à 16 h** au parc Jean-Paul-Ferdais, situé au 69, rue des Merisiers et participer aux activités gratuites proposées sur place.

Au programme : bataille de balles de neige, le Yukigassen, glissade sur tube, patinoire... On vous attend!



AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO V 678-2019-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 21 janvier 2019, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V 678-2019-00	Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2019	Le conseil municipal a déterminé les redevances municipales exigibles conformément au budget 2019. Maintien à quatre (4) le nombre de versements offerts au débiteur.

Ce règlement est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 25 janvier 2019

Diane Soucy, OMA, Greffière

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

DÉJEUNER AVEC CHASE ET MARCUS DE LA PAT PATROUILLE

En collaboration avec les Chevaliers de Colomb, le déjeuner de l'organisme Apprendre en cœur aura lieu le **dimanche 27 janvier de 8 h 30 à 12 h** au centre communautaire de Saint-Rémi. Des desserts sont inclus avec le déjeuner et des cadeaux seront offerts en tirage.

Ce déjeuner sera réalisé en partenariat avec les bénévoles de l'Unité Communautaire de Mesures d'urgences. Les mascottes Chase et Marcus de la Pat Patrouille seront sur place de 9 h à 12 h. Le coût du billet est 8 \$ pour les adultes, 4 \$ pour les enfants de 6 à 10 ans et gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.

Pour informations : **450 454-0400**

CLUB FADOQ SAINT-RÉMI

Soirée de danse en ligne

Le **samedi 2 février de 19 h à 22 h** au centre communautaire de Saint-Rémi

Coût : 8 \$ incluant une collation et café

Informations : Suzanne Drolet au **514 351-8586**

Cette soirée est offerte aux membres et non-membres de la FADOQ.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance
du conseil municipal**
18 / 02 / 2019 à 20 h

**Prochaine séance
de la Cour municipale**
18 / 04 / 2019
13 h et 18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 13 h

Écocentre
Fermé pour l'hiver

**Loisirs / Réservation
salle au centre
communautaire**
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
9-1-1

**Déneigement routes
numérotées**
Ministère des Transports
514 990-5351

L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 25 janvier 2019

VOL. 23 NO. 03

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL

Lors de la séance du 21 janvier, le conseil municipal :

- a donné un avis de motion et a présenté le projet concernant la rémunération des élus municipaux. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019, l'allocation des élus est devenue imposable auprès de l'Agence du revenu du Canada. Une mise à jour des allocations des élus a eu lieu afin de pallier à cette nouvelle mesure;
- a adopté une politique relative aux mesures de mitigation de vitesse de type dos d'âne temporaire afin de rendre plus transparent le processus d'ajout de mesure de mitigation de vitesse dans les rues résidentielles et d'assurer que les mesures sont bien reçues par les citoyens touchés;
- a approuvé le versement d'une subvention de 25 000 \$ à la Maison des Jeunes St-Rémi inc. afin de les soutenir dans leurs activités;
- a approuvé la nomination de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin d'assurer le transport adapté aux personnes handicapées. La quote-part 2019 pour la Ville de Saint-Rémi s'élève à 28 484 \$;
- a confirmé son engagement à verser une subvention annuelle de 27 008,26 \$ au Centre Sportif Régional les Jardins du Québec inc., et ce pour une durée de 10 ans. Cette subvention permettra la mise à niveau du centre sportif notamment en ce qui concerne le système de réfrigération. Les paliers gouvernementaux et des partenaires apporteront également leur contribution afin d'offrir une cure de jeunesse au centre sportif;
- a annoncé la réception d'une subvention de 28 255 \$ en provenance du Fonds vert sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- a annoncé que dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour la période 2019-2023, une somme de 302,96 \$ serait allouée par personne à la Ville de Saint-Rémi.



Sylvie Gagnon-Breton
Mairesse

Jean-François
Daoust
District No 1

Yvon
Yelle
District No 2

Dany
Brousseau
District No 3

Claude
Boyer
District No 4

Marie-Dominique
Fortin
District No 5

Annie
Payant
District No 6

Agissons ensemble!



SUIVI SUR L'EAU POTABLE

La Ville de Saint-Rémi vous informe que l'ouverture des soumissions concernant la mise en place d'un système de traitement au puits n°11 aura lieu le 31 janvier 2019. Soyez assurés que ce dossier est au cœur de nos priorités et que nous vous tiendrons informés de son évolution.



AVIS PUBLIC PROJET DE RÈGLEMENT V 679-2019-00 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 21 janvier 2019, le Conseil de cette Ville a présenté le projet de règlement numéro V 679-2019-00 sur le traitement des élus.

Le projet du règlement numéro V 679-2019-00 se résume comme suit :

1. Le règlement numéro V 679-2019-00 abroge et remplace le règlement numéro V 618-2015-00;

2. La rémunération proposée est la suivante :

Rémunération de base 2019 actuelle :

Mairesse : 33 593,58 \$
Conseiller : 11 197,86 \$

Rémunération de base 2019 proposée :

Mairesse : 45 000 \$
Conseiller : 16 667 \$

L'allocation de dépenses continuera d'être d'un montant égal à la moitié de celui de la rémunération de base accordée à tout membre du conseil, jusqu'à concurrence du maximum fixé chaque année par les lois, règlement, décret gouvernemental ou avis ministériel applicable.

3. Une rémunération additionnelle est prévue comme suit :

3.1 Maire suppléant

Le conseiller qui est nommé « maire suppléant » a droit, pour la période pendant laquelle il occupe cette fonction, à une rémunération additionnelle de 100 \$ par semaine lorsqu'il remplace le maire après cinq (5) jours d'absence consécutifs.

3.2 Fonctions particulières

Tout membre du Conseil nommé par résolution municipale et agissant à titre de « membre d'un comité externe ou interne » qui ne verse aucune rémunération à ses membres a droit, pour la période durant laquelle il occupe cette fonction, à une rémunération additionnelle de 150 \$ par présence par réunion.

Tout membre du Conseil autorisé à participer à des journées d'étude, de rencontre annuelle d'employés, de congrès, de colloque ou de formation a droit à une rémunération additionnelle de 300 \$ par jour de participation.

4. La rémunération proposée sera indexée pour chaque exercice et ce, à compter du 1^{er} janvier 2020. L'indexation correspond au taux annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation établi par Statistiques Canada pour la région de Montréal pour l'année de calendrier précédente.

5. Le règlement numéro V 679-2019-00 rétroagit au 1^{er} janvier 2019.

6. Un tarif maximal est établi pour les frais de transport, de restauration, d'hébergement et de stationnement avec présentation de pièces justificatives pour la réclamation du remboursement d'une dépense.

Prenez également avis que l'adoption du règlement numéro V 679-2019-00 sera faite au cours de la séance ordinaire du **lundi, 18 février 2019 à 20 h** à la salle du Conseil au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Rémi, ce 25 janvier 2019

Diane Soucy, OMA
Greffière

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AO-03-2019 NETTOYAGE ET INSPECTIONS CAMÉRAS DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Nous désirons retenir les Services d'un Prestataire de Services pour le **nettoyage et inspections caméras des réseaux d'assainissement des eaux usées** pour les années 2019,2020 et 2021, dont l'appel d'offres public détaillé se retrouve au ville.saint-remi.qc.ca/administration/contrats-appels-doffres/.

En vertu de notre règlement sur la gestion contractuelle, nous devons publier notre appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SE@O), car le coût estimé pour cette dépense est de plus de 101 100 \$.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AO-04-2019 MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE 2019-2020-2021

Nous désirons retenir les Services d'un Prestataire de Services pour le **marquage de la chaussée pour les années 2019-2020-2021**, dont l'appel d'offres public détaillé se retrouve sur le site Internet de la Ville à <http://ville.saint-remi.qc.ca/administration/contrats-appels-doffres/>.

En vertu de notre règlement sur la gestion contractuelle, nous devons publier notre appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SE@O), car le coût estimé pour cette dépense est de plus de 101 100 \$.

C'EST LE TEMPS DE VOUS INSCRIRE AUX SORTIES POUR LA RELÂCHE 2019

Les enfants de 5 à 12 ans ne s'ennuieront pas **du 4 au 8 mars**. Voici les sorties qui vous sont offertes :

- **Lundi 4 mars** : Planétarium, Insectarium Jardin botanique
- **Mardi 5 mars** : Centre d'amusement Machin chouette
- **Mercredi 6 mars** : Action Directe – Centre sportif Escalade
- **Jeudi 7 mars** : Glissade sur tubes au Mont Avila
- **Vendredi 8 mars** : Bowling et Cinéma Dix30

Tarifcation : 25 \$ par sortie ou 125 \$ pour la semaine
Inscriptions : **jusqu'au 22 février** au www.ville.saint-remi.qc.ca ou en personne au bureau des loisirs (25, rue Saint-Sauveur) durant les heures d'ouverture

CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE

L'Europe à petit budget

Le **jeudi 7 février à 19 h**

L'Europe est un des continents les plus spacieux. Il est pourtant l'un des plus visités par les Québécois. Jennifer, grande passionnée de voyages et de photographie, vous offre ses conseils pour visiter l'Europe à petit budget tout en vous dévoilant quelques incontournables des grandes capitales européennes. Réservation obligatoire. Gratuit pour les abonnés de la bibliothèque ; 5 \$ pour les non-abonnés.

Informations et inscription : **450 454-3993, poste 2419**

CLUB DE MARCHÉ

Voulez-vous marcher durant la période hivernale sans avoir peur de vous blesser sur la glace ? Une nouvelle activité vous est offerte de **9 h à 11 h** au centre communautaire les **lundi, mercredi et vendredi**. Des bénévoles vous attendent avec un petit circuit à suivre dans une de nos salles.